



DÉCISION DU MAIRE N°16-2022

Objet : Contrat de mise à disposition d'un terrain privé entre Mr et Mme de Laburthe et la mairie de La Salvetat Saint Gilles

Le Maire de la Commune de La Salvetat Saint-Gilles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22, alinéa 4,

Vu la délibération en date du 26 mai 2020, par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé par délégation de prendre les décisions prévues à l'article L2122-22 susvisé,

Considérant l'organisation d'une manifestation publique à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2022 qui se déroule du 12 au 21 septembre 2022,

DÉCIDE

ARTICLE 1

De signer un contrat de mise à disposition d'un terrain privé avec M. et Mme de Laburthe, propriétaires dudit terrain, situé le long de l'avenue des Capitouls, 31880 LA SALVETAT SAINT GILLES et référencé au cadastre parcelle AC 251,

ARTICLE 2

De payer un montant forfaitaire de 950,00 € pour cette mise à disposition.

La dépense est inscrite au budget 2022 à l'article 6135.

ARTICLE 3

Le contrat est valable du 12 septembre 2022 au 21 septembre 2022.

ARTICLE 4

La présente décision sera inscrite au registre des décisions du maire dont un extrait sera affiché à la porte de la Mairie.

Expédition en sera adressée à Monsieur le Préfet.

Fait à La Salvetat St-Gilles, le 25 mai 2022.

Le Maire,
François ARDERIU



REÇU EN PREFECTURE

le 14/06/2022

Application agréée E-legalite.com



DÉCISION DU MAIRE N°17-2022

Objet : Contrat de gré à gré concernant la téléphonie fixe – SOCIETE ENCOM

Le Maire de la Commune de La Salvetat Saint-Gilles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22, alinéa 4,

Vu la délibération en date du 26 mai 2020, par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé par délégation de prendre les décisions prévues à l'article L2122-22 susvisé,

Considérant la nécessité d'assurer la continuité des services de télécommunication,

DÉCIDE

ARTICLE 1

De signer le contrat avec la société ENCOM domiciliée 159 rue Montmartre 75002 Paris représentée par M. Nicolas REBOUH.

Le contrat ayant pour objet la licence 3CX Pro et l'abonnement communications unifiées 3CX, la location, le déploiement, l'installation et le matériel.

Le coût étant de :

- Licence 3CX PRO : 845.00 € HT/an
- Abonnement communications unifiées 3CX : 562.00 € HT/mois

La durée de contrat est de 1 an à compter de la mise en service, renouvelable par tacite reconduction à la date anniversaire.

Le loyer location des équipements est de 525€ HT/mois

La durée de contrat de location : 48 mois.

ARTICLE 2

Les dépenses seront inscrites au budget, à l'article 6262.

La facturation sera obligatoirement réalisée sur la plateforme Chorus Pro.

ARTICLE 3

La présente décision sera inscrite au registre des décisions du maire dont un extrait sera affiché à la porte de la Mairie.

Expédition en sera adressée à Monsieur le préfet.

Fait à La Salvetat St-Gilles, le 04 juillet 2022.

Le Maire,
François ARDERIU



REÇU EN PREFECTURE

le 08/07/2022

Application agréée E-legalite.com



DÉCISION DU MAIRE N°18-2022

Objet : Avenant n°10 au contrat N° FR3410 - Société SOCOTEC EQUIPEMENTS MIDI-PYRENEES - Nouvel ajout de bâtiments, nécessitant une vérification technique des installations électriques

Le Maire de la Commune de La Salvetat Saint-Gilles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22, alinéa 4,

Vu l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, notamment l'article 27,

Vu la délibération municipale en date du 26 mai 2020, par laquelle le Conseil Municipal a chargé Monsieur le Maire par délégation de prendre les décisions prévues à l'article L2122-22 susvisé, modifiée par la délibération municipale du 6 octobre 2020,

Vu la décision du Maire n°48-2008 relative à la signature d'un contrat de vérification technique des équipements et des bâtiments communaux avec la Société SOCOTEC,

Vu les précédents avenants,

Vu la proposition d'avenant n°10 ayant pour objet l'ajout de nouveaux bâtiments,

Considérant la nécessité d'établir un avenant au Marché,

DÉCIDE

ARTICLE 1

De signer l'avenant n°10 proposé par la société SOCOTEC EQUIPEMENTS MIDI-PYRENEES, dont le siège social est situé 3, rue Jean Rodier BP34012- 31028 TOULOUSE et représentée par monsieur BEAULIEU Christophe en sa qualité de chef de groupe.

ARTICLE 2

Le montant de l'avenant est de 1960€ HT

Les dépenses seront inscrites au budget 2022, à l'article 6042.

ARTICLE 3

La présente décision sera inscrite au registre des décisions du maire dont un extrait sera affiché à la porte de la Mairie.

Expédition en sera adressée à Monsieur le Préfet.

Fait à La Salvetat St-Gilles, le 04 juillet 2022

Le Maire,
François ARDERIU



REÇU EN PREFECTURE

le 08/07/2022

Application agréée E-legalite.com

Le 16/06/2022

AVENANT N°10 AU CONTRAT

31_LA SALVETAT SAINT GILLES_BTS COMMUNAUX

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES

PL DU 19 MARS 1962
31880 LA SALVETAT-SAINT-GILLES

RÉFÉRENCES À RAPPELER LORS DE VOS ÉCHANGES

VOTRE N° D'AFFAIRE : 91220FR3410

DEVIS N° : DEV2202912200000121/2

Ag. Eqt Toulouse - Pôle Occitanie

Pôle Occitanie - 3 rue Jean Rodier - BP 34012 - 31028 - TOULOUSE CEDEX 4

Tél : (+33)5.62.16.73.35

@ : contact.eqts.occitanie@socotec.com

SOCOTEC Equipements - S.A.S au capital de 8.500.100 euros - SIRET Siege : 834 096 695 00574 834 096 695 RCS Versailles - APE 7120 B - n° TVA intracommunautaire : FR12 834096695 - Siège social : 5, place des Frères Montgolfier - CS 20732 Guyancourt -

REÇU EN PREFECTURE

le 08/07/2022

Application agréée E-legalite.com

PROPOSITION ENTRE

COMMUNE DE LA SALVETAT SAINT GILLES
PL DU 19 MARS 1962
31880 LA SALVETAT-SAINT-GILLES

SIREN : 213105265 Code APE : 8411Z

CI APRES DESIGNE LE CLIENT
Représenté par : Monsieur François ARDERIU

En qualité de : Maire

ET

SOCOTEC EQUIPEMENTS

Pôle Occitanie
Pôle Occitanie - 3 rue Jean Rodier - BP 34012 - 31028 - TOULOUSE CEDEX 4
Tél : (+33)5.62.16.73.35

Représenté par : Christophe BEAULIEU

En qualité de : Chef de groupe

SYNTHESE DE L'OFFRE

Adr*	Désignation missions	Quantité	Prix Unitaire HT	Montant HT	Montant TTC
	Voir la liste des missions page suivante				
	Total (EUR)	14		1 960,00	2 352,00

Adr * Adresses de visites liées aux lignes missions

Voir la liste des adresses page suivante
--

Adresse facturation (si différente adresse Expédition)	Adresse envoi facture (si différente adresse facturation)	Adresse du Payeur (si différente adresse Facturation)



DÉCISION DU MAIRE N°19-2022

Objet : Contrats avec BERGER LEVRAULT – Evolution du logiciel Sedit – Emagnus - RH

Le Maire de la Commune de La Salvetat Saint-Gilles,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2122-22, alinéa 4,

Vu l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, notamment l'article 27,

Vu la délibération municipale en date du 26 mai 2020, par laquelle le Conseil Municipal a chargé Monsieur le Maire par délégation de prendre les décisions prévues à l'article L2122-22 susvisé, modifiée par la délibération municipale du 6 octobre 2020,

Vu la proposition commerciale de la SA BERGER LEVRAULT pour :

- BL .CONNECT BL.RH -Coffre-fort numérique digiposte
- Pack d'intervention Sedit
- Pack évolution e magnus RH vers BL RH

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de faire évoluer le logiciel,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

De signer les contrats d proposés par SA BERGER LEVRAULT dont le siège social se situe 64 Rue Jean Rostand – 31670 LABEGE.

ARTICLE 2 :

- Contrat BL .CONNECT BL.RH -Coffre-fort numérique digiposte
 - Droit d'accès
 - Contrat BLES-BL.connect – contrat de service de 36 mois
 - Mise en service – Contrat Berger Levrault – Echanges sécurisés

Pour un montant de 1 837€ HT

- Pack d'intervention Sedit
Durée de 24 mois

Pour un montant de 9 450 € HT

Cette prestation comprend 10 journées d'intervention Sedit RH et sera mandaté à l'unité après chaque intervention.

REÇU EN PREFECTURE

le 08/07/2022

Application agréée E-legalite.com

• Pack évolution e magnus Rh vers BL RH

- Droit d'accès
- Contrat SAAS Sedit – contrat de service de 36 mois
- Contrat Berger Levrault Echanges Securisés
- Prestations pack évolution, conversion BL.RH, direction de projet – Performance, prestations sur les interfaces, prestations pack évolution – modules complémentaires.

Pour un montant de 26 127.50€ HT

Les crédits budgétaires seront inscrits au budget des exercices concernés, à l'article 6156.

ARTICLE 3

La présente décision sera inscrite au registre des décisions du maire dont un extrait sera affiché à la porte de la Mairie.

Expédition en sera adressée à Monsieur le Préfet.

Fait à La Salvetat St-Gilles, le 04 juillet 2022

Le Maire,
François ARDERIU



REÇU EN PREFECTURE

le 08/07/2022

Application agréée E-legalite.com

Proposition commerciale

Berger
Levrault

Le 2 juin 2022

Berger-Levrault
Agence SUD OUEST
64 rue Jean Rostand
31670 LABEGE

MAIRIE DE LA SALVETAT SAINT GILLES
PLACE DU 19 MARS 1962
31880 LA SALVETAT SAINT GILLES
FRANCE

N° document : DV0611748 - 1
Votre identifiant n° : 687825
Votre compte n° : 11835

Pack d'intervention SEDIT

Désignation	Quantité	Prix unitaire € HT*	% remise	Montant € HT*	Taux TVA	
LES PRESTATIONS						
Pack d'intervention SEDIT : durée de validité : 24 mois						
... 50 % de remise à partir du 9 ^{ème} jour						
... Conditions générales jointes à ce devis, à parapher et à joindre à votre commande.						
PR170282	Journée d'intervention Sedit RH (en jour)	8	1 050.00	8 400.00	20	
PR170282	Journée d'intervention Sedit RH (en jour)	2	1 050.00	50.00	1 050.00	20
Total des Prestations * :				9 450.00		

Total € HT	9 450.00
TVA 20%	1 890.00
Total € TTC	11 340.00

* en euros HT, TVA au taux en vigueur en sus

Vos interlocuteurs :

Magali MASSE
CONSEILLERE CLIENTELE
Tél. : 0820 35 35 35
Fax : 05 61 39 86 64
Email: commercial@berger-levrault.com

Si cette proposition correspond à vos attentes, nous vous demandons de bien vouloir la retourner à l'adresse figurant en pied de page, dûment datée et signée du représentant légal ou habilité de votre entité et revêtue du cachet de votre entité.

La présente proposition est acceptée sur la base des conditions générales de vente jointes en annexe .

Pour le client, à
(signature et cachet)



Offre valable jusqu'au 17 juillet 2022

Berger-Levrault | 892 rue Yves Kermen - 92 100 Boulogne Billancourt - SA au capital de 12 557 497,40 € - 755 800 646 RCS Nanterre
Locataire-gérant Novaprove, Expertiz Santé et BL Holding - TVA intracommunautaire : FR 81 755800646 - APE : 5829C

www.berger-levrault.com

REÇU EN PREFECTURE

Le 08/07/2022

Application agréée E-legalite.com

Proposition commerciale

Berger
Levrault

Le 2 juin 2022

N° document : DV0611748 - 1
Votre n° client : MAIRIE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - 31880 - LA SALVETAT SAINT GILL

Le délai de livraison est d'environ 8 à 12 semaines à compter de l'enregistrement de la commande.

Je déclare également avoir pris connaissance des préconisations matérielles nécessaires pour l'utilisation du produit et m'engage à réaliser les modifications nécessaires afin que ma configuration matérielle soit en adéquation avec ces préconisations avant la mise en service des produits commandés.

Offre valable jusqu'au 17 juillet 2022

Berger-Levrault | 892 rue Yves Kermen - 92 100 Boulogne Billancourt - SA au capital de 12 557 497,40 € - 755 800 646 RCS Nanterre
Locataire-gérant Novaprove, Expertiz Santé et BL Holding - TVA intracommunautaire : FR 81 755800646 - APE : 5829C

www.berger-levrault.com

REÇU EN PREFECTURE

le 08/07/2022

Application agréée E-legalite.com

Page 2

Proposition commerciale



Le 9 juin 2022

Berger-Levrault
Agence SUD OUEST
64 rue Jean Rostand
31670 LABEGE

MAIRIE DE LA SALVETAT SAINT GILLES
PLACE DU 19 MARS 1962
31880 LA SALVETAT SAINT GILLES
FRANCE

N° document : DV0611816 - 2
Votre identifiant n° : 687825
Votre compte n° : 11835

BL.connect BL.RH Coffre-Fort Numérique Digiposte

Désignation	Quantité	Prix unitaire € HT*	% remise	Montant € HT*	Taux TVA
<u>DROIT D'ACCES</u> Droit d'accès BL.connect LO170311 BL.connect BL.RH CFN Digiposte - droit d'utilisation	1	690.00		690.00	20
Total droit d'accès HT * :				690.00	
<u>CONTRAT BLES - BL.CONNECT</u> <i>Pour l'enregistrement de la commande, le contrat joint doit être impérativement retourné, signé et revêtu du cachet officiel. Il doit être accompagné des conditions générales associées dument paraphées (initiales du signataire en bas de chaque page) et de la déclaration de votre administrateur SAAS tamponnée et signée.</i> BL.connect - Coffre Fort Numérique - Tarif mensuel .. Contrat de service de 36 mois .. un abonnement par base .. sur la base d'un nombre d'agents de : - 200 AGENTS .. Nom de la collectivité, Numero SIRET, et Code Client des collectivités concernées : mairie et ccas LO170317 BL.connect BL.RH CFN Digiposte - abt de 36 mois <i>Soit pour la durée du contrat un total de 1440.00 € HT (hors Indexation).</i> BL.connect - Coffre Fort Numérique - Tarif mensuel .. Facturation au trimestre civil à terme échu du nombre de bulletins de paie réellement déposés En sus du tarif annuel du contrat de services, fonction du nombre de bulletins déposés. LO170322 BL.RH Coffre-fort numérique Digiposte - Par bulletin de paie - FPT - abt de 36 moi PRIX UNITAIRE Bulletin de paie (poids < 300ko) LO170323 BL.RH CFN - surcoût document - abt de 36 mois PRIX UNITAIRE .. avec un poids >=300ko (par tranche de 100 ko sup)	1	40.00		40.00	20
	1	0.50			20
	1	0.06			20

Offre valable jusqu'au 24 juillet 2022

Berger-Levrault | 892 rue Yves Kermen - 92 100 Boulogne Billancourt - SA au capital de 12 557 497,40 € - 755 800 646 RCS Nanterre
Localataire-gérant Novaprove, Expertiz Santé et BL Holding - TVA Intracommunautaire : FR 81 755800646 - APE : 5829C

www.berger-levrault.com

REÇU EN PREFECTURE

le 08/07/2022

Application agréée E-legalite.com

Page 1

Proposition commerciale

Berger
Levrault

Le 9 juin 2022

N° document : DV0611816 - 2

Votre n° client : MAIRIE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - 31880 - LA SALVETAT SAINT GILL

Désignation	Quantité	Prix unitaire € HT*	% remise	Montant € HT*	Taux TVA
Total tarif mensuel * :				40.00	
MISE EN SERVICE - CONTRAT Berger Levrault Echanges Sécurisés					
Mise en service BL connect Coffre-fort numérique - A distance					
PR170825	Mise en service BL.connect BL.RH Coffre-fort numérique - Forfait <i>Une mise en service doit être vendue par base de données</i>	1	420.00	420.00	20
PR170833	Accompagnement BL.RH au 1er envoi au réel (en jour) - à distance <i>.. envoi des bulletins avec le Coffre Fort numérique</i>	0.5	945.00	472.50	20
Formation					
FD170829	Formation BL.connect BL.RH - Coffre fort Numérique (en jour) - à distance	1	945.00	945.00	0
Suivi personnalisé					
PR170372	Suivi personnalisé de projet - BLRH (Forfait)	1	475.00	100.00	20
Total Mise en service du Contrat BLES * :				1 837.50	

* en euros HT, TVA au taux en vigueur en sus

Détail TVA	Montant € HT	% TVA	Montant TVA
TVA sur débits	690.00	20	138.00
TVA sur encaissements	932.50	20	186.50
TVA sur débits	945.00	0	0.00

Vos interlocuteurs :

Magali MASSE
CONSEILLERE CLIENTELE
Tél. : 0820 35 35 35
Fax : 05 61 39 86 64
Email: commercial@berger-levrault.com

Si cette proposition correspond à vos attentes, nous vous demandons de bien vouloir la retourner à l'adresse figurant en pied de page, dument datée et signée du représentant légal ou habilité de votre entité et revêtue du cachet de votre entité.

La présente proposition est acceptée sur la base des conditions générales de vente jointes en annexe .

Pour le client, à
(signature et cachet)



Le délai de livraison est d'environ 8 à 12 semaines à compter de l'enregistrement de la commande.

Je déclare également avoir pris connaissance des préconisations matérielles nécessaires pour l'utilisation du

Offre valable jusqu'au 24 juillet 2022

Berger-Levrault | 892 rue Yves Kermen - 92 100 Boulogne Billancourt - SA au capital de 12 557 497,40 € - 755 800 646 RCS Nanterre
Locataire-gérant Novaprove, Experliz Santé et BL Holding - TVA Intracommunautaire : FR 81 755800646 - APE : 5829C

www.berger-levrault.com

REÇU EN PREFECTURE

le 08/07/2022

Application agréée E-legalite.com

Page 2

Proposition commerciale

Berger
Levrault

Le 9 juin 2022

Berger-Levrault
Agence SUD OUEST
64 rue Jean Rostand
31670 LABEGE

MAIRIE DE LA SALVETAT SAINT GILLES
PLACE DU 19 MARS 1962
31880 LA SALVETAT SAINT GILLES
FRANCE

N° document : DV0563706 - 4
Votre identifiant n° : 687825
Votre compte n° : 11835

Pack évolution e magnus RH vers BL RH

Désignation	Quantité	Prix unitaire € HT*	% remise	Montant € HT*	Taux TVA
DROIT D'ACCES Droit d'Accès BL. RH LO170300 Droit d'accès BL.RH - évolution e.magnus RH	1	2 475.00	20.00	1 980.00	20
Total droit d'accès HT * :				1 980.00	
Contrat SAAS SEDIT - tarif mensuel					
.. CONTRAT DE SERVICES DE 36 MOIS					
Pour l'enregistrement de la commande, le contrat joint doit être impérativement retourné, signé et revêtu du cachet officiel.					
Il doit être accompagné des conditions générales associées dument paraphées (initiales du signataire en bas de chaque page)					
BL RH - Pack évolution e magnus RH					
.. Nombre d'agents de référence au 31-12-20 : 140 agents					
LO170108	1	495.00		495.00	
LO170109	1				20
LO170110	1				20
LO170111	1				20
LO170113	1				20
LO170114	1				20
LO170147	1				20
LO170245	1				20
Soit pour la durée du contrat un total de 17820.00 € HT (hors indexation).					
BL.RH - Interfaces					
LO170244	1	35.00		35.00	20
LO170243	1				20
Soit pour la durée du contrat un total de 1260.00 € HT (hors indexation).					

Offre valable jusqu'au 24 juillet 2022

Berger-Levrault | 892 rue Yves Kermen - 92 100 Boulogne Billancourt - SA au capital de 12 557 497,40 € - 755 800 646 RCS Nanterre
Locataire-gérant Novaprove, Experliz Santé et BL Holding - TVA intracommunautaire : FR 81 755800646 - APE : 5829C

www.berger-levrault.com

REÇU EN PREFECTURE

le 08/07/2022

Application agréée E-legalite.com

Page 1

heures ouvrées. A ces indemnités, s'ajouteront les éventuels frais d'annulation des frais de transport et d'hébergement (billets de train/avion et les frais d'hôtel).

RESPONSABILITÉS

Le Prestataire s'engage à apporter tout le soin raisonnablement possible à l'exécution de la prestation d'assistance.

Dans le cadre du service d'assistance, le Prestataire est soumis à une obligation de moyens.

Dans toute la mesure de ce que permet la législation en vigueur, le Prestataire ne sera en aucun cas responsable de quelconques pertes indirectes subies par le Client dans le cadre de ces prestations. Quels que soient la nature, le fondement et les modalités de l'action engagée contre le Prestataire, dans le cas où la responsabilité de ce dernier serait établie, l'indemnité totale due au Client en réparation de son préjudice ne pourra dépasser le montant du prix de la prestation à l'origine du dommage.

Cette limite ne s'applique pas aux dommages corporels ni aux dommages aux biens matériels, mobiliers ou immobiliers, dont le Prestataire serait responsable dans les conditions du droit commun. Quelles que soient les circonstances, le Prestataire n'est pas responsable :

- des actions dirigées contre le Client par des tiers ;
- de la perte ou des dommages causés aux enregistrements ou aux Données du Client ;
- des dommages indirects (y compris perte de bénéfices ou d'économies escomptées) même si le Prestataire a eu connaissance de la possibilité de survenance de tels dommages ;
- de tout dommage dû à l'inexécution des obligations du Client.

DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Si dans le cadre de l'exécution du Contrat, le Prestataire est amené à traiter des Données du Client comportant des Données à caractère personnel au sens de la réglementation française et européenne en vigueur relative au traitement et à la protection des Données à caractère personnel et notamment le Règlement européen 2016/679 (la « Règlementation »), le Client, en tant que responsable de traitement, garantit au Prestataire qu'il a procédé à l'ensemble des obligations qui lui incombent, concernant les traitements qu'il met en œuvre et qu'il sous-traite en application des présentes et de la Règlementation, notamment :

- qu'il a mis en œuvre un registre des traitements et le cas échéant procédé à toute déclaration appropriée requise par la CNIL;
- que les Données à caractère personnel ont été collectées loyalement et de manière adéquate par rapport à la finalité du traitement ;
- qu'il a informé les personnes physiques concernées de l'usage qui est fait de leurs Données à caractère personnel.

Dans le cadre de l'objet du Contrat, le Prestataire ne saurait être tenu de veiller à cette mise en conformité effective du Client au regard de la Règlementation concernant les traitements mis en œuvre par le Client. À ce titre, le Client garantit le Prestataire contre tout recours, plainte ou réclamation émanant d'une personne physique dont les Données à caractère personnel seraient traitées par le Prestataire dans le cadre des prestations, en particulier via télémaintenance.

Le Prestataire, s'il a la qualité de sous-traitant au sens de la Règlementation, garantit qu'il mettra en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées de nature à empêcher tout accès ou utilisation frauduleuse des Données à caractère personnel du Client.

Il est expressément convenu dans ce cadre que le Prestataire :

- ne pourra traiter les Données à caractère personnel que pour les besoins de l'exécution du présent Contrat, à l'exclusion de toute autre finalité ;
- devra veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les Données s'engagent à respecter la confidentialité et soient soumises à une obligation légale appropriée et reçoivent la formation nécessaire en matière de protection des Données à caractère personnel;
- devra prendre les mesures de sécurité requises en application de la Règlementation ;
- selon le choix du Client, supprimer toutes les Données à caractère personnel ou les renvoyer au Client au terme de la prestation et détruire les copies existantes sauf disposition légale contraire ;

Le Prestataire s'engage à communiquer au Client dans les meilleurs délais après réception, toute demande, requête ou plainte qui lui serait adressée par toute personne physique concernée par le traitement de ses Données Personnelles réalisé dans le cadre du Contrat. En qualité de responsable du traitement, le Client reste responsable de la réponse à apporter aux personnes physiques concernées. Le Prestataire notifie au Client dans les meilleurs délais après en avoir pris connaissance toute violation de la sécurité des Données Personnelles entraînant, de manière accidentelle ou illicite, la destruction, la perte, l'altération, la divulgation non autorisée de Données Personnelles transmises, conservées ou traitées d'une autre manière, ou l'accès non autorisé à de telles Données Personnelles. Le Prestataire fournit au Client dans les meilleurs délais à compter de la notification de la violation de la sécurité des Données Personnelles et dans la mesure du possible les informations suivantes : (i) les catégories et le nombre approximatif de personnes concernées par la violation ; (ii) les catégories et le nombre approximatif d'enregistrements de Données à caractère personnel concernés ; (iii) la description des conséquences probables de la violation de Données à caractère personnel ; (iv) la description des mesures prises ou que le Prestataire propose de prendre pour remédier à la violation de Données à caractère personnel, y compris, le cas échéant, les mesures pour en atténuer les éventuelles conséquences négatives.

Le Client se réserve le droit de procéder à toute vérification qui lui paraîtrait utile pour constater le respect des obligations précitées par le Prestataire. En cas de non-respect des dispositions du présent article, le Client pourra solliciter la résiliation du Contrat. Le Client accepte que le Prestataire sous-traite le traitement des Données à caractère personnel. Le Prestataire devra, pour ce faire, informer le Client de tout changement prévu concernant l'ajout ou le remplacement d'un ou plusieurs sous-traitants, donnant ainsi au Client la possibilité d'émettre des objections à l'encontre de ces changements.

Conformément à l'Article 37 du règlement européen sur la protection des Données, le Prestataire a désigné un délégué à la protection des Données qui peut être sollicité à l'adresse : dpo@berger-levrault.com.

NON-SOLLICITATION DE PERSONNEL

Sauf accord préalable et écrit du Prestataire, le Client s'interdit d'engager directement ou indirectement un collaborateur du Prestataire, affecté à l'exécution des Prestations objet du présent Contrat, même dans l'hypothèse où la sollicitation serait sur l'initiative du collaborateur, ou de le prendre à son service sous quelque statut que ce soit. Le présent article produira ses effets pendant toute la durée d'exécution du présent Contrat et pendant une durée de 12 mois suivant son terme.

REÇU EN PREFECTURE

Le 08/07/2022

Application agréée E-legalite.com

Proposition commerciale



Le 9 juin 2022

N° document : DV0563706 - 4

Votre n° client : MAIRIE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - 31880 - LA SALVETAT SAINT GILL

Désignation	Quantité	Prix unitaire € HT*	% remise	Montant € HT*	Taux TVA
BL RH - Pack évolution e magnus RH - module(s) complémentaire(s)					
LO170247 Mes absences - BL.monPortail RH - contrat de 36 mois	1	75.00		75.00	20
LO170152 e.accidents du travail- Contrat de 36 mois	1	46.00		46.00	20
<i>Soit pour la durée du contrat un total de 4356.00 € HT (hors indexation).</i>					
Total tarif mensuel * :				651.00	
CONTRAT Berger Levrault Echanges Sécurisés					
<i>Pour l'enregistrement de la commande, le contrat joint doit être impérativement retourné, signé et revêtu du cachet officiel.</i>					
<i>Il doit être accompagné des conditions générales associées dument paraphées (initiales du signataire en bas de chaque page)</i>					
<i>et de la déclaration de votre administrateur SAAS tamponnée et signée.</i>					
BL.connect - Données Sociales- Tarif annuel					
<i>Sur la base du Nombre total d'agents et d'élus (y compris emplois temporaires et saisonniers) déclaré au 31/12/20 pour la totalité de vos établissements (marie, CCAS, autres...).</i>					
<i>En cas de modification juridique de la structure le 1er janvier de l'année en cours, nombre d'agents payés sur la dernière paie établie.</i>					
<i>Soit de 140 agents</i>					
LO170555 BL.connect Données Sociales BL.RH - contrat de 3 ans	1	409.35		409.35	20
<i>Soit pour la durée du contrat un total de 1228.05 € HT (hors indexation).</i>					
Total tarif annuel * :				409.35	
LES PRESTATIONS					
Prestations Pack evolution					
PR170698 Ouverture de compte - à distance (en jour) .. suite mise en place du référentiel métier	1	840.00		840.00	20
PR170416 Paramétrage standard e.paie BL RH un budget - (en jour) - à distance	1	945.00		945.00	20
PR170410 Paramétrage e.absences BL RH (en jour) - à distance	0.5	945.00		472.50	20
PR170420 Paramétrage du mandatement BL RH (en jour) - à distance	1	945.00		945.00	20
PR170421 Formation de base Pack évolution BLRH (en jour) .. agent, paie, DSN, absence, bilan social	4	1 050.00		4 200.00	0
FD170508 Format° BL.RH - e.absences- gest° des congés (en jour) - à distance	0.5	945.00		472.50	0
PR170402 Formation BL.RH - avancements échelon et grade (en jour)	1.5	1 050.00		1 575.00	0
PR170429 Accompagnement 1ere Campagne d'avancement - BL RH (en jour)	1	1 050.00		1 050.00	20
PR170422 Assistance 1ère paie BL RH (en jour)	2	1 050.00		2 100.00	20
PR170584 Assistance 2ème paie BL.RH (en jour) - à distance	0.5	945.00		472.50	20
PR170647 Assistance à la 1ère DSN en réel avec BL.RH (en jour) - à distance	0.5	945.00		472.50	20

Offre valable jusqu'au 24 juillet 2022

Berger-Levrault | 892 rue Yves Kermen - 92 100 Boulogne Billancourt - SA au capital de 12 557 497,40 € - 755 800 646 RCS Nanterre
Locataire-gérant Novaprove, Expertiz Santé et BL Holding - TVA intracommunautaire : FR 81 755800646 - APE : 5829C

www.berger-levrault.com

REÇU EN PREFECTURE

le 08/07/2022

Application agréée E-legalite.com

Proposition commerciale

Berger
Levrault

Le 9 juin 2022

N° document : DV0563706 - 4

Votre n° client : MAIRIE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - 31880 - LA SALVETAT SAINT GILL

Désignation	Quantité	Prix unitaire € HT*	% remise	Montant € HT*	Taux TVA
Conversion BL.RH					
PR170424 Conversion des données agent et dernières situations (progiciel BL) .. un forfait par base de données à récupérer ..données agents, historique de carrières et absences maladies	1	1 050.00		1 050.00	20
PR170425 Conversion historique des bulletins (progiciel BL) - Année en cours .. un forfait par base de données à récupérer	1	525.00		525.00	20
Direction de Projet - PERFORMANCE					
PR170378 Direction de projet Performance - BLRH (Forfait)	1	2 500.00		2 500.00	20
Prestations sur les interfaces					
.. Interface Sedit GF :					
PR170384 Paramétrage BL.RH - interface e.sedit GF (en jour) - à distance	0.5	840.00		420.00	20
PR170476 Interop-Synchronisat° répertoires d'échanges de fichiers (en jour) - à distance .. sur l'interface Gras Savoye :	0.5	840.00		420.00	20
PR170448 Paramétrage BLRH - Gras Savoye (en jour) - à distance	1	840.00		840.00	20
PR170476 Interop-Synchronisat° répertoires d'échanges de fichiers (en jour) - à distance	0.5	840.00		420.00	20
Prestations Pack evolution - Module(s) complémentaire(s)					
PR170467 Ouverture de compte BL.monPortail RH (Forfait)	1	525.00		525.00	20
PR170468 Paramétrage BL.monPortail RH - Mes absences (en jour) - à distance	1	945.00		945.00	20
PR170470 Formation BL.monPortail RH (en jour)	1	1 050.00		1 050.00	0
PR170449 Paramétrage organigramme des services BL.RH- à distance (en jour)	1	945.00		945.00	20
PR170404 Formation BL.RH - personnalisation des arrêtés (en jour)	1	1 050.00		1 050.00	0
PR170443 Paramétrage accident du travail (en jour) - à distance	0.5	945.00		472.50	20
PR170403 Formation BL.RH - accident du travail (en jour)	1	1 050.00		1 050.00	0
PR150423 Modification d'un paramétrage d'un compte BLES (Forfait)	1	370.00		370.00	20
Total des Prestations * :				26 127.50	

* en euros HT, TVA au taux en vigueur en sus

Détail TVA	Montant € HT	% TVA	Montant TVA
TVA sur débits	1 980.00	20	396.00
TVA sur encaissements	17 790.35	20	3 558.07
TVA sur débits	9 397.50	0	0.00

Vos interlocuteurs :

Magali MASSE
CONSEILLERE CLIENTELE
Tél. : 0820 35 35 35
Fax : 05 61 39 86 64
Email: commercial@berger-levrault.com

Si cette proposition correspond à vos attentes, nous vous demandons de bien vouloir la retourner à l'adresse

Offre valable jusqu'au 24 juillet 2022

Berger-Levrault | 892 rue Yves Kermen - 92 100 Boulogne Billancourt - SA au capital de 12 557 497,40 € - 755 800 646 RCS Nanterre
Locataire-gérant Novaprove, Expertiz Santé et BL Holding - TVA intracommunautaire : FR 81 755800646 - APE : 5829C

www.berger-levrault.com

REÇU EN PREFECTURE

le 08/07/2022

Application agréée E-legalite.com

Page 3

Proposition commerciale

Berger
Levrault

Le 9 juin 2022

N° document : DV0563706 - 4
Votre n° client : MAIRIE DE LA SALVETAT SAINT GILLES - 31880 - LA SALVETAT SAINT GILL

figurant en pied de page, dument datée et signée du représentant légal ou habilité de votre entité et revêtue du cachet de votre entité.

La présente proposition est acceptée sur la base des conditions générales de vente jointes en annexe .

Pour le client, à
(signature et cachet)

André
le



Le délai de livraison est d'environ 8 à 12 semaines à compter de l'enregistrement de la commande.

Je déclare également avoir pris connaissance des préconisations matérielles nécessaires pour l'utilisation du produit et m'engage à réaliser les modifications nécessaires afin que ma configuration matérielle soit en adéquation avec ces préconisations avant la mise en service des produits commandés .

Offre valable jusqu'au 24 juillet 2022

Berger-Levrault | 892 rue Yves Kermen - 92 100 Boulogne Billancourt - SA au capital de 12 557 497,40 € - 755 800 646 RCS Nanterre
Locataire-gérant Novaprove, Expertiz Santé et BL Holding - TVA Intracommunautaire : FR 81 755800646 - APE : 5829C

www.berger-levrault.com

REÇU EN PREFECTURE

le 08/07/2022

Application agréée E-legalite.com

Page 4

Migration de données : livraison et conservation des données



1. RECUPERATION DES DONNEES

En amont du traitement par Berger-Levrault, vos données seront récupérées par le service Migration via un transfert WESEND ou FTPS comme défini dans notre Politique de sécurité du système d'information (PSSI).

2. TRAITEMENT

Le traitement de vos données est effectué sur des environnements sécurisés et hébergés en France.

Durant la phase de traitement en production par Berger-Levrault, vous ne devez pas saisir de nouvelles données dans votre application, sauf à les ressaisir ensuite par vos soins.

3. LIVRAISON DES DONNEES MIGREES

Vous recevrez :

- Les données migrées en production dans le progiciel cible.
- Vos bases de données avant et après migration pour conservation.

Les données seront mises à votre disposition via WESEND ou sur notre serveur FTPS pendant 10 jours ouvrés. Durant cette période, vous devez récupérer toutes les données mises à disposition selon les modalités qui vous seront communiquées. Passé ce délai, elles seront supprimées.

La récupération sur WESEND ou le FTPS et la conservation des bases de données dans un endroit sécurisé vous appartenant, accessible uniquement aux personnes habilitées, est sous votre responsabilité. Ces données seront indispensables dans le cadre d'une éventuelle réclamation au-delà des 45 jours après livraison. Nous vous préconisons la suppression de cette sauvegarde des données sous 12 mois.

4. VALIDATION DE LA CONFORMITE DES DONNEES MIGREES

Dans le cadre de votre récupération de données, vous **devez impérativement vérifier la conformité des données** migrées dans l'application cible.

A compter de la remise de la base de données en production dans le progiciel cible, vous disposez de **45 jours** pour contrôler la conformité de la migration, du bon fonctionnement de la solution et pour nous signaler tout ajustement nécessaire.

A défaut de réponse de votre part dans ce délai, les données transférées seront réputées conformes à vos attentes et la récupération sera considérée satisfaisante.

Toute réclamation qui interviendrait au-delà de ce délai, devrait faire l'objet d'une nouvelle intervention de nos services au tarif en vigueur au jour de la commande.

5. CONSERVATION DES BASES DE DONNEES

Berger-Levrault ne conservera pas les bases de données au-delà des 45 jours après la livraison dans votre progiciel.